

U.D.F.P. 21 section concours

Canal de dérivation d'AUXONNE

CHALLENGE SENSAS

(EQUIPE DE 4 PECHEURS – LIMITE A 12 EQUIPES)

DIMANCHE 3 OCTOBRE 2021

Rendez-vous : 08 H 30
Pêche de : 11H00 à 15H00

Règlement FFPSED – poids
Classement par dizaine - Redistribution intégrale des engagements
– 20°° pur la finale SENSAS.

Cannes 13 mètres - Moulinet autorisé
Poissons pesés vivants, bourriche anglaise obligatoire
Amorce : 12 litres (terre comprise)
Esches : ½ litre fouillis – 1/2 litre autres esches

Présentation du Pass sanitaire ou Test PCR de moins de 72H00
Obligatoire – Directives Préfecture de la Côte d'Or).

Inscription : 80 euros par équipe (faire l'appoint impérativement) -

Date limite : le lundi 27 septembre 2021

Alexandre REBILLET 07.67.30.62.76 alexandre.rebillet@wanadoo.fr
Thierry PESSIN 06.17.30.70.25 thierry.pessin.21@gmail.com

(De préférence par mail ou Sms)

(Application du protocole covid FFPSED du moment)